

Prévention de la maladie thrombo-embolique veineuse en peri-opératoire de la chirurgie du rachis chez l'adulte.

Comme tout acte chirurgical, la chirurgie du rachis comporte un risque thrombo-embolique potentiel. Dans ce contexte, la prévention de la maladie thrombo-embolique veineuse post-opératoire a fait l'objet d'une mise à jour des recommandations en 2024. Pour autant, la chirurgie du rachis n'est pas abordée clairement dans ces recommandations et fait l'objet d'une proposition de recommandation (SFCR) prenant en compte quatre facteurs :

- 1) Les facteurs de risque thrombo-embolique veineux liés au patient
- 2) Le type de chirurgie rachidienne (*mineur avec un risque MTEV <1% ou majeur avec un risque de MTEV compris entre 0,3% et 2,2%*)
- 3) Les suites opératoires (Simples ou contrariées)
- 4) Le risque hémorragique en post-opératoire d'une chirurgie du rachis. (*Le risque hémorragique est naturellement plus précoce que le risque thrombo-embolique avec des événements hémorragiques survenant dans les **24 à 48 heures post-opératoires** et des événements thrombo-emboliques survenant au-delà de 48 heures*)

